



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Stages

Question écrite n° 38963

Texte de la question

M Rene Drouin attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le financement des frais de déplacements (transports et hébergement) occasionnés par les stages pratiques de formation. Les stagiaires sans ressources reçoivent en général de très modestes indemnités et ne peuvent eux-mêmes assurer des déplacements souvent en dehors du département. Par ailleurs, le budget des organismes de formation ne prévoit pas ce type de dépenses annexes. Cette absence de dispositions concrètes d'accompagnement n'incite guère les stagiaires potentiels à s'engager dans la voie de la formation qui s'avère pourtant un outil essentiel face aux problèmes de l'emploi. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures incitatives dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Drouin René](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38963

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1495